

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N° AE23

présenté par

M. Lecoq, M. Castor, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Chailloux, M. Chassaigne,
M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Maillot,
M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William et
M. Wulfranc

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 4 par les deux phrases suivantes :

« La supériorité opérationnelle de nos armées ne doit pas devenir dépendante de technologies et de techniques pour fonctionner. De profondes recherches et d'importantes consultations seront menées pour trouver l'optimum entre l'efficacité militaire maximale en environnement dégradé et la résilience portée par la rusticité et la sobriété technologique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le cadre d'une réflexion globale portée par le Chef des Armées et par son ministre des Armées, il est important d'avoir une réflexion sur les technologies rudimentaires afin de trouver un équilibre d'efficience entre technologie et absence de technologie.

La guerre en Ukraine et beaucoup de guerres de la 2e moitié du 20e siècle ont été menées par des soldats qui 1/ qui avaient une parfaite connaissance de leur géographie et de la population, 2/ qui avaient du matériel suffisamment rustique pour qu'il soit réparable aisément, et dont les conditions météorologiques ne lui portaient pas préjudice. Les armées ultra-sophistiquées ont eu tendance à sur-valoriser l'élément technologique, alors que la « basse technologie » qui oblige à une indépendance du soldat vis-à-vis de la technologie lui permet d'être résilient en environnement dégradé.